

---

## FICHE DE DONNEES DE SECURITE.

---

### 1 - IDENTIFICATION DE LA PREPARATION ET DE LA SOCIETE/ENTREPRISE.

#### Préparation :

Nom: PROMA S  
Code du produit: 344050

#### Société/Entreprise :

Raison Sociale: PFC snc.  
Adresse: 12, boulevard Eiffel, B.P.86.21603.LONGVIC CEDEX.FRANCE.  
Téléphone : 03 80 68 45 20. Fax :03 80 68 45 21. Telex :.  
N° de téléphone d'urgence: 01 45 42 59 59.  
Société/Organisme: ORFILA.

---

### 2 - INFORMATIONS SUR LES COMPOSANTS.

#### Substances Dangereuses représentatives :

(présente dans la préparation à une concentration suffisante pour lui imposer les caractères toxicologiques qu'elle aurait à l'état pur à 100%).

011-002-00-6 Cas 1310-73-2 EEC 215-185-5 HYDROXYDE DE SODIUM Concentration  $\geq$ 2.50% et <10.00%.  
Symbole: C R: 35

#### Autres substances apportant un danger :

011020024 Cas 7758-29-4 EEC 2318387 TRIPOLYPHOSPHATE PENTASODIQUE Concentration  $\geq$ 2.50% et <10.00%. Symbole: Xi R: 36/37/38

014-010-00-8 Cas 6834-92-0 EEC 229-912-9 METASILICATE DE DISODIUM Concentration  $\geq$ 2.50% et <10.00%.  
Symbole: C R: 34-37

#### Substances présentes à une concentration inférieure au seuil minimal de danger :

Aucune substance connue de cette catégorie n'est présente.

#### Autres substances ayant des Valeurs Limites d'Exposition professionnelle :

Aucune substance connue de cette catégorie n'est présente.

---

### 3 - IDENTIFICATION DES DANGERS.

Ce produit n'est pas classé comme inflammable. Voir les préconisations concernant les autres produits présents dans le local.  
Risque d'effets corrosifs graves.

---

### 4 - PREMIERS SECOURS.

D'une manière générale, en cas de doute ou si des symptômes persistent, toujours faire appel à un médecin.  
NE JAMAIS rien faire ingérer à une personne inconsciente.

#### En cas de projections ou de contact avec les yeux :

Laver abondamment avec de l'eau douce et propre durant 15 minutes en maintenant les paupières écartées.  
S'il apparaît une douleur, une rougeur ou une gêne visuelle, consulter un ophtalmologiste.

#### En cas de projections ou de contact avec la peau :

Enlever immédiatement tout vêtement souillé ou éclaboussé; ceux-ci ne seront pas réutilisés avant d'être décontaminés.  
Laver soigneusement la peau avec de l'eau et du savon ou utiliser un nettoyant connu.  
NE PAS utiliser des solvants ou des diluants.

Lorsque la zone contaminée est étendue et/ou s'il apparaît des lésions cutanées, il est nécessaire de consulter un médecin ou de faire transférer en milieu hospitalier.

**En cas d'ingestion :**

En cas d'ingestion accidentelle, ne pas faire boire, ne pas faire vomir mais faire transférer immédiatement en milieu hospitalier par ambulance médicalisée. Montrer l'étiquette au médecin.

---

**5 - MESURES DE LUTTE CONTRE L'INCENDIE.**

Non concerné.

---

**6 - MESURES A PRENDRE EN CAS DE DISPERSION ACCIDENTELLE.**

**Précautions individuelles :**

Eviter tout contact avec la peau et les yeux.  
Se référer aux mesures de protection énumérées dans les rubriques 7 et 8.

**Précautions pour la protection de l'environnement :**

Empêcher toute pénétration dans les égouts ou cours d'eau.  
Placer des fûts en vue de l'élimination de déchets récupérés selon les réglementations en vigueur (voir rubrique 13).  
Si le produit contamine des nappes d'eau, rivières ou égouts, alerter les autorités compétentes selon les procédures réglementaires.

**Méthodes de nettoyage :**

Neutraliser avec un décontaminant acide.  
Nettoyer de préférence avec un détergent, éviter l'utilisation de solvants.

---

**7 - MANIPULATION ET STOCKAGE.**

Les prescriptions relatives aux locaux de stockage sont applicables aux ateliers où est manipulé le produit.

**Manipulation :**

Manipuler dans des zones bien ventilées.

**Prévention des incendies :**

Interdire l'accès aux personnes non autorisées.

**Equipements et procédures recommandés :**

Pour la protection individuelle, voir § 8.  
Observer les précautions indiquées sur l'étiquette ainsi que les réglementations de la protection du travail.  
Eviter impérativement le contact du produit avec la peau et les yeux.  
Prévoir des douches de sécurité et des fontaines oculaires dans les ateliers où le produit est manipulé de façon constante.

**Equipements et procédures interdits :**

Il est interdit de fumer, manger et boire dans les locaux où la préparation est utilisée.  
Ne jamais ouvrir les emballages par pression.

**Stockage :**

Conserver le récipient bien fermé et dans un endroit sec.

---

**8 - CONTROLE DE L'EXPOSITION - PROTECTION INDIVIDUELLE**

**Valeurs limites d'exposition selon INRS ND 2098-174-99 et ND 2114-176-99:**

France	VME-ppm:	VME-mg/m3:	VLE-ppm:	VLE-mg/m3:	Notes: TMP N°:
011-002-00-6	-	2	-	-	- -
Allemagne	Catégorie:	MAK-ppm:	MAK-mg/m3:	Notes:	Notes:
011-002-00-6	-	-	-	-	-
ACGIH(TLV)	TWA-ppm:	TWA-mg/m3:	STEL-ppm:	STEL-mg/m3:	Notes: Notes:
011-002-00-6	-	2	-	-	- P

**Valeurs limites d'exposition selon 2000/39/CE et 98/24/CE:**

VME-ppm: VME-mg/m3: VLE-ppm: VLE-mg/m3: Notes:

**Protection des mains :**

En cas de risque de contact avec les mains utiliser impérativement des gants appropriés.

**Protection des yeux et du visage :**

Eviter le contact avec la peau et les yeux.

Mettre à la disposition du personnel des gants des écrans faciaux et des lunettes de sécurité.

Prévoir des fontaines oculaires dans les ateliers où le produit est manipulé de façon constante.

**Protection de la peau :**

Porter des vêtements de protection appropriés et en particulier une combinaison et des bottes. Ces effets seront maintenus en bon état et nettoyés après usage.

Pour plus de détails voir §11 de la FDS - Informations toxicologiques

---

**9 - PROPRIETES PHYSIQUES**

Masse Volumique:	> 1
Caractère Acide-Base de la préparation:	Base forte.
Solubilité de la préparation dans l'eau:	Soluble.
Tension de vapeur à 50 °C. des composants volatils:	non concerné.
Etat Physique:	Poudre ou poussières.
Intervalle de PE:	non concerné.
Quand la mesure du pH est possible, sa valeur est:	non précisée.
Température d'auto-inflammation:	non concerné.
Température de décomposition:	non concerné.
Intervalle de température de fusion:	non concerné.
Température moyenne de distillation des solvants contenus:	non concerné.

---

**10 - STABILITE ET REACTIVITE**

La préparation est stable aux conditions de manipulation et de stockage recommandées sous la rubrique §7 de la FDS,

---

**11 - INFORMATIONS TOXICOLOGIQUES.**

Aucune donnée sur la préparation elle-même n'est disponible.

Des substances contenues laissent conventionnellement prévoir qu'une application sur la peau saine et intacte d'un animal provoque des destructions tissulaires en moins de trois minutes.

---

**12 - INFORMATIONS ECOLOGIQUES.**

Aucune donnée écologique sur la préparation elle-même n'est disponible.

Tout écoulement du produit dans les égouts ou les cours d'eau doit être évité.

---

**13 - CONSIDERATIONS RELATIVES A L'ELIMINATION.**

Ne pas déverser dans les égouts ni dans les cours d'eau.

**Déchets:**

Recycler ou éliminer conformément aux législations en vigueur, de préférence par un collecteur ou une entreprise agréée.

Ne pas contaminer le sol ou l'eau avec des déchets, ne pas procéder à leur élimination dans l'environnement.

**Emballages souillés:**

Vider complètement le récipient. Conserver la(les) étiquettes sur le récipient.

Remettre à un éliminateur agréé.

#### Dispositions locales:

Réglementation relative aux déchets:

Loi 75-633 du 15/07/75 et décret 77-974 du 19/08/77; décret 79-981 du 21/11/79 modifié par le décret 85-387 du 29/03/85

Loi 88-1261 du 30/12/88; décret 90-267 du 23/03/90 relatif à l'importation, à l'exportation et au transit de déchets générateurs de nuisances.

Loi 92-646 du 13/07/92 relative à l'élimination des déchets et à la récupération des matériaux.

Arrêté du 02/02/98 relatif aux rejets réglementés.

---

#### 14 - INFORMATIONS RELATIVES AUX TRANSPORTS.

Transporter le produit conformément aux dispositions de l'ADR pour la route, du RID pour le rail, de l'IMDG pour la mer, et de l'ICAO/IATA pour le transport par air.

UN 3262 = Solide inorganique, corrosif, basique, NSA

ADR/RID	Classe	Chiffre	Code	Identif	Etiquette		
	8	46°c)	80	3262	8		
IMDG	Page	N°ONU	Classe	Groupe	2°Etq	Identif.	N°GSMU
		3262	8	III		8-15	

---

#### 15 - INFORMATIONS REGLEMENTAIRES.

La classification de cette préparation a été exécutée conformément à la directive dite <Toutes Préparations> 1999/45/CE et de ses adaptations.

A aussi été pris en compte la directive 2001/59/CE portant 28 ème adaptation à la directive 67/548/CE (Substances dangereuses).

#### Classement de la Préparation :

Corrosif



#### Contient du :

011-002-00-6 HYDROXYDE DE SODIUM

#### Risques particuliers attribués à la préparation et conseils de prudence:

- |            |  |
|------------|--|
| R 35       | Provoque de graves brûlures.   |
| S 26       | En cas de contact avec les yeux, laver immédiatement et abondamment avec de l'eau et consulter un spécialiste. |
| S 36/37/39 | Porter un vêtement de protection approprié, des gants et un appareil de protection des yeux/du visage.         |
| S 45       | En cas d'accident ou de malaise consulter immédiatement un médecin (si possible lui montrer l'étiquette).      |
| S 22       | Ne pas respirer les poussières.  |
| S 2        | Conserver hors de portée des enfants.  |

#### Dispositions particulières :

Nomenclature des installations classées. (France) (Pour Quantité lire Quantité totale présente dans l'installation)

Cette préparation relève d'une nomenclature spécifique.

---

#### 16 - AUTRES INFORMATIONS.

Les conditions de travail de l'utilisateur ne nous étant pas connues, les informations données dans la présente fiche de sécurité sont basées sur l'état de nos connaissances et sur les réglementations tant nationales que communautaires.

Le produit ne doit pas être utilisé à d'autres usages que ceux spécifiés en rubrique 1 sans avoir obtenu au préalable des instructions de manipulation écrites.

Il est toujours de la responsabilité de l'utilisateur de prendre toutes les mesures nécessaires pour répondre aux exigences des lois et réglementations locales.

Les informations données dans la présente fiche doivent être considérées comme une description des exigences de sécurité relatives à notre produit et non pas comme une garantie des propriétés de celui-ci.